



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE N° 2010.1193**

Séance publique du

15 novembre 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : SECTEUR JEUNESSE : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le 15/11/10 à , le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le mardi 9 novembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaients Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Odile BONTHOUX, M. Jacques GARCON à M. Francis TAULAN, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian LOUIT à M. Gérard GERACI, Mme Catherine RIVET-JOLIN à M. Jean CHORRO

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Fatima DRAOUZIA donne lecture du rapport ci-joint.



12.02

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie -
Proximité et Citoyenneté

Direction Jeunesse et Vie Etudiante

Service Actions Jeunesses et Partenariat

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 15/11/10

RAPPORTEUR : Mme Fatima DRAOUZIA

Politique Publique : DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : SECTEUR JEUNESSE : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence, dans le cadre de sa politique tournée vers l'enfance et la jeunesse initie des dispositifs spécifiques et soutient des initiatives proposées par des associations qui œuvrent sur ce secteur.

Considérant que plusieurs d'entre elles ont sollicité la Ville sur des projets qu'il serait souhaitable de soutenir en 2010 sachant que ces propositions ont été validées en date du 05 octobre 2010, je vous demande en conséquence, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** des subventions de fonctionnement présentées dans le tableau ci-joint pour un montant total de 16 500 € (seize mille cinq cents euros)
- **DIRE** que ces sommes seront imputées sur la ligne budgétaire N° 924 22 6574 1702 des crédits de la Direction de la Jeunesse et de la Vie Etudiante, qui présente les disponibilités suffisantes,
- **ATTRIBUER** des subventions exceptionnelles présentées dans le tableau ci-joint d'un montant total de 1000 € (Mille euros),
- **DIRE** que ces sommes seront imputées sur la ligne budgétaire N° 924 22 6748 1703 des crédits de la Direction de la Jeunesse et de la Vie Etudiante, qui présente les disponibilités suffisantes
- **ATTRIBUER** des subventions d'investissement présentées dans le tableau ci-joint pour un montant total de 23 500 € (vingt trois mille cinq cents euros)
- **DIRE** que ces sommes seront imputées sur la ligne budgétaire 904 23 2042 2725 qui présente les disponibilités suffisantes

2010.1193 - SECTEUR JEUNESSE : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Présents et représentés	: 54
Présents	: 47
Abstentions	: 0
Non participation	: 1
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

M. Jacques GARCON

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : mercredi 17 novembre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2010

Ville d'Aix-en-Provence

Direction Jeunesse et Vie Etudiante-Secteur Jeunesse

1) Attribution de subventions de fonctionnement - Imputation budgétaire : 924 22 6574 1702

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2007 €	2008 €	2009 €	2010 (déjà votées) €	2010 (Proposition) €		OBJET
64962	RESADOS	0	0	Jeunesse : 3 000	0	Jeunesse	3 000	Mise en place du relais résados création d'une structure d'accueil, d'accompagnement et/ou hébergement d'adolescents en grande souffrance et en difficulté.
61193	OBSERVATOIRE DE LA LAICITE	1400	0	Jeunesse : 1500	0	Jeunesse	2 000	Mise en place d'actions de formations sur la laïcité auprès d'animateurs et d'adhérents de centres socio-culturels
49825	BAB'ART	Jeunesse : 19 200 Culture : 4 000	Culture : 5 400 Jeunesse : 14 080	Culture : 4 000 Vie étudiante : 4 000 Jeunesse : 12 000	0	Jeunesse	5 000	Réalisation d'expositions et de conférences en direction des enfants et des jeunes sur l'art contemporain et le Land'Art.
69984	SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	-	Jeunesse 1500 Humanitaire 500	Jeunesse : 1500	0	Jeunesse	3 000	Fonctionnement – Soutien aux pratiques d'activités de scoutisme auprès des enfants et des jeunes aixois.
76501	PERSEIDES	0	0	0	Politique de la Ville : 1000	Jeunesse	1500	Mises en place d'ateliers de couture, de création et de mode. Organisation d'un atelier de « Customisation » de vêtements pour enfants et adolescents .
49678	LE CRI DE L'ENFANT	0	0	2000	0	Jeunesse	2 000	Accueil, écoute, orientation et amélioration de la prise en charge des mineurs victimes de maltraitance ou en situation de détresse.
Total							16 500	

2) Attribution de subventions exceptionnelles : - Imputation budgétaire : N° 924 22 6748 1703

<i>N° TIERS</i>	<i>NOM DE L'ASSOCIATION</i>	<i>2007 €</i>	<i>2008 €</i>	<i>2009 €</i>	<i>2010 (déjà votées) €</i>	<i>2010 (Proposition) €</i>		<i>OBJET</i>
-	HISTOIRE D'ECRIRE	0	0	0	0	Jeunesse	500	Développer l'expression écrite sous toutes ses formes, de la promouvoir auprès de chacun comme vecteur de valorisation, d'ouverture.. Organisation d'un stage enfants adolescents durant les vacances de la Toussaint.
-	ANIMAGIE	0	0	0	0	Jeunesse	500	Organisation d'activités autour de la magie pour enfants et adolescents durant les vacances de la Toussaint
Total							1000	

3) Attribution de subventions d'équipement : Imputation budgétaire 904 23 2042 2725

<i>N° TIERS</i>	<i>NOM DE L'ASSOCIATION</i>	<i>2007 €</i>	<i>2008 €</i>	<i>2009 €</i>	<i>2010 (déjà votées) €</i>	<i>2010 (Proposition) €</i>		<i>OBJET</i>
9205	CENTRE SOCIO-CULTUREL JEAN PAUL COSTE <i>Accueil de jeunes « Luynes »</i>	0	0	0	0	Jeunesse	18 000	Suite à un appel à projets, adoption d'une convention d'objectifs concernant l'animation et la gestion d'un accueil de jeunes 14-17ans, construit par la ville d'Aix-en- Provence sur le secteur de Luynes . (CM 04/10/2010) Acquisition d'un équipement mobilier, de matériel éducatif et pédagogique, en relation avec l'application de la convention d'objectifs
9205	CENTRE SOCIO-CULTUREL JEAN PAUL COSTE <i>Accueil de Loisirs enfants « La Duranne »</i>	0	0	0	0	Jeunesse	5 500	Suite à un appel à projets, adoption d'une convention d'objectifs concernant l'animation et la gestion d'un Accueil de Loisirs enfants au sein de l'école la Duranne. (CM 28/06/2010) Acquisition d'un équipement mobilier, de matériel éducatif et pédagogique, en relation avec l'application de la convention d'objectifs
Total							23 500	